

**ASSEMBLEE SUISSE DES DELEGUES**

Document:	PROCES – VERBAL 42^{ème} assemblée ordinaire des délégués	Va à: - À tous les membres du comité central - Sera remis sur demande - Internet www.vsv-asmp.ch - Publication en version abrégée dans la brochure ASD 2020
Date:	Samedi 6 avril 2019	
Heure:	13:30 - 16:45 h	
Lieu:	Mercato coperto, Giubiasco TI	

Présidence: Ursula Haller, présidente centrale, Thoune
Procès-verbal: Cornelia Dion, secrétaire centrale, Siglistorf

L'ASD au Mercato coperto de Giubiasco est musicalement encadrée par le «Gruppo Tre Amici».

Après l'ouverture musicale, Marco Ziglioli, président de l'ASMP Tessin et président du CO de la réunion d'aujourd'hui, salue les délégués et les invités en italien et en romanche, notre vice-présidente centrale, Judith Zieri en français. La présidente centrale Ursula Haller adresse ensuite ses mots de bienvenue à l'assemblée. Voici ses propos: «Quatre souhaits de bienvenue, dans quatre langues nationales différentes, provenant de quatre cercles culturels de notre pays - et une langue commune qui nous unit - la musique, y compris notre musique populaire, partie importante de la culture populaire suisse. L'Association suisse de la musique populaire veut la chérir, la cultiver et en prendre soin. C'est également ce que stipule l'article des statuts de l'association : «L'ASMP a pour but de promouvoir et de cultiver le patrimoine de la musique populaire suisse ainsi que de réunir les musiciens, musiciennes et les amis et amies de la musique populaire».

Mais il y a beaucoup d'autres tâches importantes auxquelles nous devons consacrer plus d'attention à l'avenir, afin de pouvoir mener notre Association avec succès vers l'avenir. Dans un avenir caractérisé par de très nombreux changements, parfois rapides, dans la politique, l'économie, la société et le monde des médias.

J'ai choisi ce sujet non seulement pour ma première conférence des présidents en novembre dernier, mais je suis heureuse d'y revenir ici, lors de ma première assemblée suisse des délégués. Parce que je voudrais vous motiver tous à nous soutenir au sein du comité central dans ce contexte. Car tout ce qui est écrit et dit, restera lettre morte si nous ne pouvons pas compter sur le soutien de chacun d'entre vous. Vous êtes nos «partenaires de liaison» avec les cantons, vous êtes nos «ambassadeurs», car vous avez une ligne directe avec nos membres. Je vous remercie de pouvoir continuer à compter sur vous, sur votre soutien, sur votre engagement, comme j'ai pu l'entendre et le constater lors de mes nombreuses visites à l'occasion de vos assemblées générales cantonales. J'espère que ce sera également le cas cette année. Car vous savez que des défis très particuliers, passionnants mais aussi exigeants, nous attendent tous! Plus d'informations à ce sujet plus tard».

Ursula Haller souhaite tout particulièrement la bienvenue aux invités d'honneur (voir annexe), aux membres d'honneur suisses de l'ASD, dont le président d'honneur, Peter Fässler, a malheureusement dû s'excuser, aux représentants d'associations amies et aux représentants des médias. Elle tient à remercier le Dr. jur. Guido Mühlemann, qui a fait office d'interprète pour nos délégués de Suisse romande, ainsi que le comité d'organisation et tous les collabo-

rateurs pour la préparation impeccable de la manifestation d'aujourd'hui. Elle présente le «Gruppo Tre Amici» (Kurt Bosshard à l'accordéon, Leo Beeler à la schwyzoise et Werner Schmid à la contrebasse) et remercie les musiciens pour l'accompagnement musical durant notre ASD.

La 42^{ème} assemblée suisse des délégués est officiellement ouverte avec la schottisch «*Rita am Bass*» de Peter Rymann.

Mario Branda, maire du Grand Bellinzone, souhaite ensuite la bienvenue aux délégués et aux invités. «C'est un plaisir et un honneur pour nous que le Grand Bellinzone - après sa fusion avec douze communes voisines en 2017 - et le canton du Tessin accueillent pour la première fois en 2023 la Fête fédérale de la musique populaire.

Grâce à l'ouverture du tunnel de base du Gothard il y a trois ans et à la nouvelle ligne ferroviaire AlpTransit, Bellinzone, le Tessin et le reste de la Suisse seront encore plus proches. Nous nous réjouissons déjà d'accueillir des centaines de musiciens et musiciennes et des milliers de passionnés de musique populaire dans quatre ans. C'est une occasion unique pour Bellinzone de se présenter sous son meilleur jour et de montrer ce qu'elle a à offrir en termes d'histoire, de paysage, de culture et de spécialités culinaires typiques. Ce sera une grande fête.»

La présidente centrale remercie Mario Branda pour ses propos et lui remet un petit cadeau. Elle passe aux affaires statutaires et constate que les documents ont été envoyés en temps voulu et également publiés sur le site Internet de l'ASMP. Elle propose que les votes et élections aient lieu aujourd'hui à main levée.

://: Les délégués approuvent cette proposition à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1. Election du bureau de vote**
- 2. Communication du nombre valable de votants**
- 3. Approbation du procès-verbal de la 41^{ème} ASD du 7 avril 2018 à Appenzell**
- 4. Approbation des rapports annuels**
 - a) De la présidente centrale
 - b) Du responsable du ressort musique
 - c) Du responsable du ressort communication
- 5. Approbation des comptes annuels 2018**
 - a) Rapport de la trésorière centrale
 - b) Présentation du rapport de révision
 - c) Décharge du comité
- 6. Fixation des cotisations des membres**
- 7. Détermination des contributions cantonales annuelles à l'organisation faîtière de l'ASMP**
- 8. Propositions du comité central et des associations cantonales**
- 9. Approbation du budget 2019**
- 10. Elections (pas une année électorale)**
 - a) Secrétaire central / Administrateur du registre central
 - b) Responsable du ressort musique
 - c) Porte drapeau dès la FFMP 2019
 - d) Organe de contrôle
- 11. Fête de la musique populaire FFMP 2019**
- 12. Rencontre fédérale des jeunes musiciens et musiciennes 2021 (EJMT)**
- 13. Honneurs**
- 14. Divers**

Ordre du jour

1. Election du bureau de vote

Le bureau électoral et de vote est présidé par Judith Zieri, vice-présidente centrale.

//: Les personnes proposées comme scrutateurs sont élues à l'unanimité:
Anna Stauffer, Helmuth Krägi, Hansruedi Ritter, Thedy Christen, Toni Ruppen,
Hans Siegenthaler, Dani Neuenschwander, Renate Helbling, Sepp Höltschi

2. Communication du nombre valable de votants

Total personnes présentes: 246 personnes (délégué/es, hôtes et médias)
Nombre de votants: 226 personnes
Majorité absolue: 114 voix

3. Approbation du procès-verbal de la 41^{ème} ASD du 7 avril 2018 à Appenzell

Une version abrégée du protocole se trouve dans la brochure ASD, page 11 et suivantes. La version intégrale est disponible sur Internet: vsv-asmp.ch. Aucune demande de modification n'a été enregistrée. Le comité central a examiné le procès-verbal et l'a approuvé lors de sa réunion du 11 juin 2018.

// : Le procès-verbal de la 41^{ème} ASD du 7 avril 2018 à Appenzell est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur, la secrétaire centrale Cornelia Dion.

4. Approbation des rapports annuels

a) de la présidente centrale:

Ce rapport a été publié dans la brochure ASD aux pages 19 et suivantes et sur Internet. Ursula Haller ne souhaite pas commenter ici son rapport annuel en détail, car de nombreux thèmes seront à nouveau abordés lors de l'assemblée d'aujourd'hui. Elle tient toutefois à rendre un hommage particulier à la bonne coopération au sein du comité central et à remercier tous les collègues du comité pour lui avoir rendu la vie facile et pour avoir pu compter sur tout le monde. Mais elle souligne également que les tâches assignées à chacun deviennent de plus en plus complexes et prennent de plus en plus de temps. C'est pourquoi elle fera aujourd'hui une proposition sur la manière dont toutes ces tâches peuvent être encore mieux accomplies à l'avenir. Car ce sont des questions qui appellent une solution :

- Comment pouvons-nous réduire ou, idéalement, stopper le recul du nombre de membres qui se poursuit depuis un certain temps?
- Comment pouvons-nous convaincre tous les musiciens et musiciennes populaires actifs que cela devrait être une question d'honneur d'être membre de l'ASMP?
- Que pouvons-nous améliorer dans nos différents canaux de communication pour qu'ils atteignent leur public, les lecteurs, de la meilleure façon possible?
- Comment réussir à trouver de nouvelles sources de financement pour notre association?

Avant que la présidente centrale ne donne la parole à la vice-présidente, Judith Zieri, pour l'approbation du rapport annuel, elle souhaite rendre hommage aux membres dont nous avons dû nous séparer pour toujours au cours de l'année dernière. Au nom de l'association, elle présente ses condoléances à tous leurs proches. Elle demande au «Gruppo Tre Amici» d'interpréter «*De alt Schwyzerländer*» à la mémoire des défunts et défuntes et prie ceux et celles qui peuvent le faire de se lever.

Ordre du jour

Ensuite, la vice-présidente centrale, Judith Zieri, remercie Ursula Haller pour son rapport annuel détaillé, qui montre la variété des tâches exigeantes et étendues qui ont dû être traitées au cours de sa première année de présidence. Au nom du comité-central, elle la remercie pour l'excellent travail qu'elle a accompli pour notre association avec beaucoup de dévouement et de satisfaction.

://: Le rapport annuel 2018 de la présidente centrale est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

b) des ressorts musique et communication:

Les rapports de ces deux ressorts sont également publiés dans la brochure de l'ASD.

://: Les rapports annuels des deux responsables de ces ressorts sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

Cette année, Rosalita Giorgetti, assistante de recherche dans le domaine de la participation culturelle, représente l'Office fédéral de la culture (OFC). Elle souligne l'importance de la contribution de notre association pour la société et la culture de notre pays et mentionne également la Fête fédérale de la musique populaire de Crans-Montana et ses traditions. La présidente centrale remercie Rosalita Giorgetti pour ses propos et lui remet un petit cadeau.

5. Approbation des comptes annuels 2018

a) Rapport de la trésorière centrale

Les comptes annuels 2018 sont également inclus dans la brochure, page 30 et suivantes. Les comptes annuels présentent une perte de CHF 2'937.29.

Selon le bilan, les actifs de l'association s'élèvent à CHF 122'743.90 au 31.12.2018.

Les actifs des fonds ont été déclarés en détail pour la première fois: fonds pour la relève CHF 18'677.62, fonds pour gêtes CHF 44'190.15.

b) Présentation du rapport de révision

Les comptes 2018 ont été contrôlés par la fiduciaire Eisele Treuhand GmbH, Lucerne, conformément au principe de l'audit limité. La vice-présidente centrale, Judith Zieri, lit le rapport de révision, qui confirme la justesse et la gestion sans faille des comptes par la trésorière centrale, Romy Weber. Aucune demande de parole n'est demandée.

c) Décharge du comité

La parole n'est pas demandée.

://: Les comptes annuels 2018, y compris les comptes des fonds et le rapport des vérificateurs, sont approuvés à l'unanimité par les délégués et décharge est donnée au comité central.

6. Fixation des cotisations des membres

Le CC propose de laisser les cotisations inchangées.

://: Les délégués approuvent à l'unanimité le maintien des cotisations actuelles.

7. Détermination des contributions cantonales annuelles à l'organisation faîtière de l'ASMP

Le CC propose de laisser les contributions cantonales à l'organisation faîtière de l'ASMP

Ordre du jour

inchangées.

://: Les délégués approuvent à l'unanimité le maintien des contributions actuelles.

8. Propositions du comité central et des associations cantonales

Aucune demande n'a été reçue à la date limite de soumission fixée par les statuts.

9. Approbation du budget 2019

Le budget 2019 a été publié dans la brochure aux pages 29 et 31.

La trésorière centrale, Romy Weber, présente brièvement le budget. La parole n'est pas demandée.

://: Les délégués approuvent à l'unanimité le budget 2019 présenté.

10. Elections (pas une année électorale)

Les élections actuelles sont valables un an, de sorte que les élections suivantes peuvent être organisées à nouveau dans le cadre du calendrier électoral normal de deux ans.

10 a) Secrétaire central / administrateur du registre central

La Présidente centrale informe de la nouvelle organisation du secrétariat, déjà évoquée lors de la dernière conférence des présidents: Comme chacun le sait, nous devons aujourd'hui prendre officiellement congé de Cornelia Dion. Elle démissionne de ses fonctions de secrétaire centrale après 11 ans et de responsable du registre central après 8 ans pour se consacrer à de nouvelles tâches. La démission de Cornelia Dion va nécessiter une nouvelle organisation au sein du comité central, comme je l'ai déjà indiqué dans mon rapport annuel. Markus Brülisauer, actuel responsable du ressort musique de l'ASMP (et responsable de la «Haus der Volksmusik» reprendra les tâches du secrétariat central et du registre central. Ces deux fonctions seront à l'avenir intégrées au nouveau secrétariat de l'ASMP qui sera créé, ce qui permettra des synergies judicieuses et bienvenues: Horaires d'ouverture réglementés, remplacement en cas d'absence pendant les vacances, multilinguisme, salles de réunion, etc. L'ASMP continuera également à disposer de sa propre adresse postale. Avant de proposer l'élection de Markus Brülisauer au poste de secrétaire central/responsable du registre central, je voudrais faire deux remarques pertinentes.

Au sujet du secrétariat :

Le secrétariat lui-même n'a pas besoin d'être approuvé par l'assemblée de nos délégués.

L'article 20 de nos statuts stipule que «le travail administratif peut être confié à un bureau, qui peut être membre du CC».

A propos des coûts :

Cette réorganisation avec un futur bureau ne sera pas possible de manière totalement neutre en termes de coûts, mais elle offre les avantages mentionnés. La solution visée sera d'environ CHF 2'000 de plus par an. Les coûts de cette opération sont définis dans le budget 2019. Markus Brülisauer est présenté dans la brochure de l'ASD, avec son curriculum vitae et son impressionnant parcours, qu'il met à la disposition de notre association depuis 2013 en tant que responsable du ressort musique.

La présidente centrale passe la parole à Markus Brülisauer. Il souligne qu'il s'est toujours engagé avec la détermination nécessaire en faveur de la musique populaire et se réjouit d'une

Ordre du jour

coopération encore plus intensive avec les fonctionnaires et les membres de l'ASMP à l'avenir.

Les délégués élisent à l'unanimité Markus Brülisauer comme nouveau secrétaire central/responsable du registre central.

Ursula Haller félicite Markus Brülisauer pour ses nouvelles fonctions et lui remet un bouquet de fleurs pour son épouse.

//: Les délégués élisent à l'unanimité Markus Brülisauer comme nouveau secrétaire central / responsable du registre central.

10 b) Responsable du ressort musique

Avec l'élection de Markus Brülisauer comme nouveau secrétaire central/responsable du registre central, le poste de responsable du ressort musique est devenu vacant. Le règlement de la succession a été discuté au sein du CC et les représentants régionaux ont été invités à chercher tout d'abord un successeur approprié dans leurs propres rangs. Résultat : Andreas «Andy» Küng, sur recommandation d'Urs Liechti, a écrit au CC et a soumis son curriculum vitae détaillé. Andy Küng a pu se présenter lors de la réunion du comité central du 7 novembre 2018. Vous trouverez de plus amples informations dans la brochure de l'ASD, page 7 et suivantes.

Andy Küng se présente à nouveau brièvement: On peut sentir son enthousiasme pour la musique populaire, qui lui est très chère. Il ne veut pas réinventer la roue dans cette fonction ni se réaliser, mais se mettre au service de la cause.

La promotion des jeunes talents sera une grande préoccupation de cette fonction, il sera donc important d'avoir un dialogue avec les jeunes, les enseignants, les fabricants d'instruments, mais aussi avec les figures de proue, afin de trouver une voie saine pour l'avenir. Il serait heureux de pouvoir gagner la confiance de tous et se réjouit d'une bonne coopération.

//: Les délégués élisent Andy Küng à une large majorité à la tête du ressort musique.

Ursula Haller félicite Andy Küng et se réjouit d'une collaboration fructueuse.

10 c) Porte-drapeau central à partir de la FFMP 2019

Lors de la Fête fédérale de la musique populaire, le drapeau central sera officiellement remis au nouveau porte-drapeau. Ce dernier vient de la région où se déroule la FFMP. La vice-présidente centrale, Judith Zieri, ainsi que la représentante régionale de la Suisse romande à l'assemblée générale, Marianne Gay, ont trouvé ce qu'elles cherchaient! Pierre-André Ecoeur, entrepreneur du Val-d'Illeiez et membre de l'ASMP du Bas-Valais depuis 2014, se présente brièvement.

//: Les délégués élisent à l'unanimité Pierre-André Ecoeur comme nouveau porte-drapeau à partir de la FFMP 2019.
Ursula Haller félicite le nouveau porte-drapeau central.

Prise de congé de Rolf Pfister, actuel porte-drapeau central

Avec l'élection qui vient d'avoir lieu, il est alors temps de prendre définitivement congé de l'actuel porte-drapeau central lors de la FFMP 2019. La présidente centrale remercie vivement Rolf Pfister, qui est accompagné de son épouse, pour son grand engagement en tant que porte-drapeau depuis la FFMP 2015. Il a pu porter notre drapeau de l'ASMP à de nombreuses occasions, certes merveilleuses, impressionnantes, mais aussi tristes. Pour la dernière fois, il transmettra le drapeau de l'ASMP au nouveau porte-drapeau nouvellement élu, Pierre-André Ecoeur, lors de la Fête fédérale de la musique populaire de Crans-Montana. Ursula Haller remet à Rolf Pfister un cadeau et un bouquet de fleurs pour sa femme.

10 d) Election de l'organe de contrôle

La caissière centrale, Romy Weber, explique pourquoi un changement est nécessaire. Jusqu'à présent, les comptes annuels de l'ASMP ont été contrôlés par une société de révision professionnellement qualifiée, la fiduciaire Daniela Eisele Treuhand GmbH. Les exigences ayant changé, cette société n'a pas renouvelé sa licence d'auditeur et il n'est donc plus possible d'y faire effectuer notre audit. Conformément à l'art. 25 de nos statuts, la vérification de nos comptes annuels peut être effectuée par une société de révision professionnellement qualifiée, élue par l'ASD ou par deux personnes professionnellement qualifiées. Le comité central a décidé qu'à l'avenir, le contrôle sera effectué par deux personnes qualifiées qui ne sont membres d'aucun comité de l'ASMP.

Elle présente M. Joachim Walker, Ebikon et M. Walter Graf, Buchrain, (qui n'a malheureusement pas pu être présent), tous deux ayant occupé des postes de comptables et travaillant déjà dans diverses associations et institutions en tant que trésoriers et auditeurs. Ils disposent de l'expertise nécessaire pour effectuer le contrôle des comptes annuels de l'ASMP avec compétence et fiabilité.

La parole n'est pas demandée et la présidente centrale procède à l'élection des deux personnes concernées en bloc.

//: Les délégués élisent à l'unanimité Joachim Walker, Ebikon et Walter Graf, Buchrain, comme réviseurs de l'ASMP

A ce stade, une pause de 15 minutes est prévue, pendant laquelle le «Gruppo Tre Amici» interprète trois morceaux de musique.

11. FFMP 2019: Etat des préparatifs

Jean-Michel Cina, président du CO de la Fête fédérale de la musique populaire du 19 au 22 septembre 2019 à Crans-Montana et David Clivaz, coordinateur, donnent des informations sur l'état d'avancement des préparatifs. Ce sera une expérience inoubliable dans un cadre magnifique. Il appelle les amis et amies de la musique populaire et surtout tous les musiciens et musiciennes à participer au festival. Les musiciens peuvent encore s'inscrire jusqu'au 15 mai 2019. Ce ne sera pas un festival de la commune de Crans-Montana mais un festival de la musique populaire. Tous les détails et les formulaires d'inscription se trouvent sur le site www.cransmontana2019.ch.

Robin Mark, responsable de la communication, informe sur les activités spéciales de l'ASMP à l'occasion de la FFMP 2019: un stand de promotion et d'information, tenu par des personnes du comité central et des responsables cantonaux, sera ouvert vendredi, samedi et dimanche sur la place du marché de Montana. De la musique sera jouée sur la place du marché, du matériel publicitaire sera disponible, un souvenir sera éventuellement distribué aux musiciens et la plus grande carte d'autographes de Suisse avec les signatures de musiciens populaires sera produite grâce à une campagne participative. L'Association centrale offrira la carte journalière correspondante et la restauration aux bénévoles.

Ursula Haller remercie Jean-Michel Cina, David Clivaz, l'ensemble du CO et tous les collaborateurs pour leur grand engagement dans la réussite de cette célébration commune.

12. OLMA 2019 (10 au 20 octobre 2019)

Markus Brülisauer informe: Les inscriptions pour la scène d'action (max. 3 représentations par jour) peuvent se faire en ligne. La musique populaire et l'ASMP seront présents à l'ouverture, au cortège et durant le programme sur le site. Andy Küng, responsable du ressort musique, coordonnera ces sous-projets.

Ursula Haller remercie les organisateurs ainsi que Markus Brülisauer et Andy Küng pour leur grand engagement et invite tout le monde à se rendre à l'OLMA.

Maurizio Canetta, directeur de la RSI (radio suisse italienne), transmet ses salutations à tous. Il note que la SSR/RSR a aussi le mot «suisse» dans son logo, que ce n'est absolument pas du nationalisme, mais l'âme du pays avec ses quatre langues, quatre cultures dans lesquelles il est important d'intégrer, de comprendre et de respecter l'autre partie. Il remercie également pour le soutien apporté à la pétition «Spartensender».

La Présidente centrale a souligné la bonne coopération avec la SRF et la forte présence de la radio et de la télévision à la FFMP 2019 à Crans-Montana.

Marco Tavecchio, président du CO du Festival di Musica popolare Svizzera à Ludiano et le Dr. jur. Albert Rüttimann, délégué du comité, informent sur ce festival du samedi 15 juin 2019 au moyen d'une courte présentation.

13. Rencontre fédérale des jeunes musiciens et musiciennes (EJMT) 2021

Markus Brülisauer se réfère à la promesse faite à l'ASMP du Canton de Zoug lors de la dernière ASD concernant la révision du règlement de la rencontre fédérale.

La révision du règlement, basée sur le règlement de la FFMP, a eu lieu entre le président de l'ASPM du canton de Zoug, Michael Weber et le ressort de la musique. Le vote aura lieu lors de l'ASD 2020, car les cahiers des charges doivent encore être élaborés.

Ursula Haller informe que selon les statuts, le lieu de la réunion de la rencontre fédérale des jeunes musiciens et musiciennes n'a pas besoin d'être confirmé par les délégués de l'ASD si cette réunion n'est pas organisée par une autre association cantonale que l'ASMP du canton de Zoug.

L'ASMP de Zoug a été interrogée à ce sujet et a confirmé qu'elle souhaitait à nouveau organiser cette rencontre fédérale en 2021.

La Présidente centrale remercie pour cet engagement renouvelé.

14. ASD 2019: prochain lieu de rencontre

Otto Urech, vice-président, et Marc Urech, trésorier de l'ASMP des deux Bâle, présentent le prochain lieu de réunion au moyen d'un court métrage sur Pratteln. L'ASD 2020 aura lieu le **samedi 18 avril 2020 au centre culturel et sportif de Pratteln**.

://: Les délégués approuvent à l'unanimité le lieu et la date proposés. L'ASD 2020 aura lieu le samedi **18 avril 2020 au centre culturel et sportif de Pratteln**.

Ursula Haller remercie l'ASMP des deux Bâle pour leur disponibilité à organiser la prochaine assemblée suisse des délégués.

15. Honneurs

Cornelia Dion a remis ses fonctions au nouveau secrétaire central/responsable du registre central à compter d'aujourd'hui.

Markus Brülisauer la remercie pour ses nombreuses années d'engagement au sein de l'ASMP par des paroles émouvantes. Elle a été nommée à l'unanimité membre honoraire suisse et a reçu un cadeau et un certificat. Alors que le «Gruppo Tre Amic» joue la pièce «*Sag Dankeschön mit rosen Rosen*», l'assemblée remercie Cornelia Dion par une ovation. Visiblement émue, elle adresse ses mots d'adieu à l'assemblée.

16. Divers

Andrea Flury, récemment nommée présidente centrale d' «Akkordeon Schweiz», transmet également ses salutations. D'après ses propos, il est clair que le recrutement de jeunes musiciens et musiciennes est un problème général pour les associations de musique,

Dans certains cantons, il y a eu des changements au sein des comités. Ursula Haller souhaite la bienvenue aux présidents ou présidentes nouvellement élus et remercie ceux qui ont démissionné pour leur travail. Ce sont :

ASMP SG/FL (Saint-Gall / Liechtenstein)

Jusqu'à présent: Alfred Hartmann, président / nouveau: Margrit Zogg, présidente

ASMP SH/TG (Schaffhouse / Thurgovie)

Jusqu'à présent Heini Syz, personne de contact / maintenant: présidente

ASMP Schwyz

Jusqu'à présent Kari Dillier, président / nouveau Ralph Janser, président

Cette année, la «Goldenen Violinschlüssel» est décernée à Ruedi Renggli, membre de l'ASMP, jodleur, compositeur, dirigeant, musicien et joueur de cuivre. La cérémonie de remise des prix aura lieu le 19 octobre 2019 à Entlebuch. Ursula Haller félicite d'ores et déjà Ruedi Renggli pour cette honorable nomination!

L'apéritif est offert par la ville de Bellinzone. Ursula Haller remercie pour ce geste généreux au nom de tous les délégués et invités.

Avec un dernier morceau de musique, «*De Sani-Bert git Gas*», fox de Leo Beeler, Ursula Haller clôture l'ASD 2019 à 16.45 h.

La présidente centrale



Ursula Haller

La secrétaire:



Cornelia Dion

Ce procès-verbal a été approuvé lors de la séance du comité central de l'ASMP du 11 juin 2019.

Annexe:

Liste des hôtes d'honneur

Hôtes d'honneur

Fässler Peter, président honoraire ASMP, excusé

Politique / administration

Branda Mario, Sindaco della Città di Bellinzona

Bernasconi Philippe, Segretario della Città di Bellinzona

Brülisauer Markus, responsable du secrétariat IG Volkskultur, directeur Haus der Volksmusik

Canonica Marco, responsable du sponsoring de l'ASMP et FFMP

Caprara Bixio, Direttore Centro sportivo nazionale della gioventù

Cina Jean-Michel, Président du CO FFMP 2019, Président de la SRG/SSR

Clericetti Juri, Direttore OTR Bellinzonese e Alto Ticino

Clivaz David, coordinateur FFMP 2019

Giorgetti Rosalita, assistante scientifique dans le domaine de la participation culturelle auprès de l'OFC

Herger Erich, Président de l'Association de soutien à la Haus der Volksmusik

Steiner Markus, membre du comité de l'IG Volkskultur

Associations

Delorenzi Silvia, Présidente de la Société pour la musique populaire en Suisse

De-Taddeo Michela, Fédération nationale des costumes suisses

Flury Andrea, Présidente centrale Akkordeon Schweiz

Pfister Rolf, porte-drapeau central de l'Association suisse de la musique populaire

Renaud Lionel, membre du comité central de l'Association suisse des tambours et fifres

Ritter Edi, Presidente Associazione ticinese di lotta svizzera

Rüttimann Albert, Delegato del comitato del Festival di Musica popolare Ludiano

Schlumpf Zita, Festival di Musica popolare Ludiano

Tavecchio Marco, Presidente del comitato del Festival di Musica popolare Ludiano

SRF Radio et télévision suisses

Canetta Maurizio, Direttore RSI

Scampicchio Massimo, Produttore esecutivo Dipartimento Intrattenimento RSI

Médias spécialisés / revues spécialisées

Annen-Gander Margrit, responsable de la rédaction SCHWEIZER VOLKSMUSIK

Eggenberger Hanspeter, TYPISCH das Magazin für Tradition

Kühne Urs, Rédacteur SCHWEIZER VOLKSMUSIK

Membres d'honneur suisses de l'ASMP

Christen Thedy

Christener Hans

de Cardenas Cipriano

Höhn René

Kuster-Grob Lilian

Lehner Felix

Reber Werner

Sägesser Hansruedi

Schärli Dominik

Stocker Fredy

Ulmi Edi

Zumbühl Max